

d'abord, pour créer un climat de confiance dans le monde des affaires, nous devrions créer une direction de consultation et de coordination du développement industriel. C'est que le ministre de l'Industrie et du Commerce a beaucoup de programmes pour aider les petits hommes d'affaires, mais qu'en général on ne les connaît ou on ne les comprend pas bien, et beaucoup de nos petites entreprises qui pourraient œuvrer de façon positive n'ont pas la compétence, l'aide juridique ou toute autre forme d'aide nécessaire pour savoir même où s'adresser. Je crois que nous devrions créer un organisme central auquel toutes les entreprises pourraient s'adresser pour que le gouvernement puisse les aider à se lancer sur les marchés intérieur et extérieur. La création d'un tel organisme servirait une fin très utile et montrerait que nous sommes disposés à les aider.

Je voudrais aussi proposer, en tant que mesure ad hoc, et efficace à court terme, à mon sens, que l'on crée un fonds d'aide à l'emploi. Je ne suis pas économiste, mais je proposerais que l'on affecte 200 millions de dollars à ce fonds, plus quelque 800 millions de capital d'emprunt. Il s'agirait d'accorder directement des subventions ou des prêts aux entreprises en fonction même du nombre d'emplois qu'elles sont en mesure de créer.

M. Gilbert: Cela a une odeur de sécurité sociale.

M. Cafik: J'estime que, si nous encourageons les petites entreprises à embaucher 10 personnes ici et 20 personnes là, et que si des milliers d'entreprises agissaient de la sorte à travers le Canada, un grand nombre des 650,000 chômeurs trouveraient très rapidement un emploi. Il me semble qu'une telle mesure aurait un effet immédiat. J'estime que c'est là une proposition importante et j'espère qu'on la prendra sérieusement en considération.

Cela permettrait du moins, à mon avis, de créer un climat de confiance et de sécurité parmi la population qui se rendrait compte que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour faire progresser le pays. Mais plus important encore, cela nous permettra de nous assurer que le régime auquel nous sommes tous attachés durera et aux générations à venir car j'estime que si nous ne pouvons résoudre le problème capital du chômage que nous connaissons aujourd'hui, alors le pays et nos institutions s'apprentent de bien mauvais jours.

Des voix: Bravo!

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec intérêt l'orateur précédent. Je ne parlerai pas des problèmes économiques sinon pour dire qu'il y a environ un an et demi, le gouvernement actuel a pris des mesures en vue de freiner l'inflation. L'accroissement des charges fiscales qui a ralenti l'économie a eu des répercussions énormes sur les zones désignées en annihilant les effets des subventions à l'industrie. La déplaisante vérité, c'est que la reprise de l'économie ne s'amorce pas. Deux cent mille chômeurs de plus en 1970 ont grevé l'économie nationale de deux milliards de dollars. Les profits ont baissé. En outre, monsieur l'Orateur, si on ne réduit pas les impôts et si l'emploi n'augmente pas au cours du prochain trimestre, la situation sera peu reluisante.

• (9.10 p.m.)

J'aborderai maintenant le problème spécial de l'emploi des diplômés universitaires. Il y a trois ans, la gestion des

[M. Cafik.]

universités de notre pays coûtait au-delà de 600 millions de dollars, et 300,000 étudiants fréquentaient l'université à plein temps en hiver. La somme de 600 millions de dollars ne comprend pas les investissements dans les immeubles et l'équipement, qui représentent des milliards. Beaucoup d'immeubles universitaires ne servent que huit mois par année, c'est-à-dire les deux tiers du temps. Ils demeurent ensuite inutilisés pendant un tiers de l'année, des sommes qu'on y a investies se trouvant ainsi gaspillées.

Le coût global de l'éducation au Canada aujourd'hui représente à peu près 10 p. 100 du produit national brut. Avons-nous les moyens de laisser inutilisés ces immeubles pendant un tiers de l'année? N'aurait-il pas été de beaucoup préférable de choisir les professions où les candidats sont rares et de tenir les étudiants occupés à étudier, au lieu de laisser ces immeubles et ce matériel inutilisés tandis que les étudiants battent le pavé?

Je vais parler de la profession que je connais probablement le mieux, la profession médicale. Il n'y a qu'un peu plus de 20,000 médecins au Canada, et seulement plus de 10,000 d'entre eux sont des omnipraticiens. De quelque façon qu'on envisage la situation, parmi les pays du monde du même niveau de vie, notre pourcentage de médecins est le pire. Les Russes ont environ un médecin pour 500 personnes, et cependant on les dit arriérés. Même aux États-Unis, notre voisin du Sud, la proportion est bien meilleure.

Inlassablement, les gens ont signalé au gouvernement la rareté des médecins et les difficultés qu'ils éprouvent, s'ils déménagent d'un endroit à l'autre, à trouver un médecin pour les soigner. Leur seul espoir est la salle d'urgence des hôpitaux, qui, en général, sont débordées. Dans les hôpitaux dépourvus d'internes, les médecins doivent fournir l'un des praticiens. Dans un petit hôpital seulement, au cours d'un mois relativement peu chargé, on a eu plus de 1,800 cas d'urgence. J'ai entendu des estimations de l'insuffisance dans ce domaine—de 15 à 20 p. 100 sans doute parmi les omnipraticiens. La plupart des hôpitaux n'ont pas encore d'internes. Monsieur l'Orateur, il y a 40 ans, les hôpitaux de même importance avaient de deux à quatre internes. Est-ce là le progrès?

Il arrive maintenant que les médecins, dans de nombreux hôpitaux, sont surchargés de formalités: dresser les antécédents commémoratifs, remplir les formules, exercer les contrôles bureaucratiques. Une bonne partie du travail pourrait être faite par des médecins résidents et des internes, ce qui allégerait la tâche des médecins. Un personnel paramédical, à formation partielle, n'est pas la solution.

En Russie, le système Feldsher, qui existait depuis des années, est progressivement supprimé car il donnait lieu à de trop fréquentes erreurs de diagnostic et à un nombre excessif de consultations. C'est ce qui se produirait également au Canada. Le travail des médecins serait probablement réduit de 20 p. 100 si la paperasserie et la bureaucratie hospitalières ne leur permettent pas tant de temps. Les hôpitaux qui ont suffisamment de patients devraient avoir des internes. Mais pour avoir des internes il faut qu'ils aient des médecins et pour avoir des médecins il faut qu'il y ait des étudiants en médecine et des facultés de médecine.

J'ai demandé au gouvernement de collaborer avec les universités et de financer les quatre mois pendant lesquels les facultés de médecine sont vides. De cette façon